Month Bulletin N° 3 - Juin 2021

Control

Contro

Votre bulletin municipal



Éditorial

La sortie des contraintes liées aux règles de confinement nous permet de développer le programme de l'équipe municipale dans de meilleures conditions en facilitant les échanges que nous avions noués avec les habitants.

Ainsi les réunions de quartier vont reprendre. Les élus iront à nouveau à votre rencontre pour entendre vos questionnements, recueillir vos avis sur l'amélioration de votre vie quotidienne.

Les comités consultatifs vont se déployer avec plus de facilité à travers des réunions en présentiel. Malgré les contraintes de la pandémie, celui du « Chemin des Sondes » a mené à bien son travail. Celui du « pumptrack » va pouvoir aboutir pour une réalisation en 2022.

Merci encore aux citoyens et élus qui s'y sont investis avec détermination.

Deux nouveaux comités consultatifs vont être prochainement installés :

- un comité consultatif pour établir un schéma des mobilités sur la commune (animation Sébastien POSTIC, Adjoint au développement durable),
- un comité consultatif concernant la rénovation de la rue Mathy (animation Carole ZIMMERMANN, Adjointe à la voirie, la circulation et la sécurité).

Ce projet MATHY est intégré dans la requalification des routes départementales (réhabilitation des rues Briand, Maillot, Pasteur) depuis 2019.

Cette requalification portée par ECLA (Lons Agglomération) rencontre des blocages institutionnels depuis 2015, année où j'ai pourtant provoqué la première réunion publique.

La commune de Montmorot et les riverains ne peuvent plus attendre. Il est urgent d'apaiser la circulation, de sécuriser et de rassurer les piétons, de tranquilliser les cyclistes, de végétaliser l'espace, d'améliorer les traversées de rue, bref de partager la rue pour le bien être de toutes et tous, comme nous l'avons déjà réalisé sur d'autres secteurs. Les riverains seront bien évidemment associés à ces travaux.

La première étape est prévue dès l'automne de cette année avec l'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de l'éclairage public.

Depuis le début du mois de juin, je sens se propager un sentiment de liberté retrouvée, porté par tous les acteurs de la commune et particulièrement les bénévoles et les militants associatifs. C'est un grand réconfort de les sentir toutes et tous engagés et responsables pour reprendre leurs activités.

Goutons cette période de belles retrouvailles tout en restant prudents et vigilants pour notre futur !

Le Maire André Barbarin



Les jeunes de l'ESM basket de retour sur le parquet

Éditorial

Conseil municipal en Action

Budget

Transition écologique





Actualités MONTMOROT

Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 10 février 2021

- Achat d'un bâtiment rue Sommier pour réaliser un petit parking public.
- Aménagement cheminement piéton avenue Pasteur sous la voie verte.
- Reprise étanchéité et couverture de l'église.
- Création d'une agence postale en mairie.

Séance du 10 mars 2021

- Vote des comptes administratifs 2020.
- Vote des subventions aux associations pour 19 000 €.
- Décision de vendre le bâtiment qui accueillait la bibliothèque.
- Décision de participer au financement de la Carte Avantage Jeunes.

Séance du 14 avril 2021

- Fixation du taux des taxes locales. Pas d'augmentation.
- Vote du budget primitif 2021.
- Instauration du forfait mobilité pour les agents communaux. Trajets domicile/travail à vélo ou covoiturage.

Séance du 19 mai 2021

- Réhabilitation de l'école maternelle.
- Attribution d'une subvention de 500 € à l'Association des Jardins Familiaux.
- Création d'un poste à mi-temps à la médiathèque communale.

Ouverture mairie

Lundi et mercredi : 8h30/12h - 13h30/17h30.

Mardi, jeudi: 8h30/12h.

Vendredi: 8h30/12h - 13h30/16h30.



Service postal, le retour!

L'agence postale, qui nous manquait tant, prend ses quartiers dans les locaux de la mairie. Les élus et les agents ont consacré les efforts nécessaires afin de garder ce service public sur la commune.

Horaires:

Lundi et mercredi: 8h30/12h - 13h30/17h30. Mardi, jeudi: 8h30/12h. Vendredi: 8h30/12h - 13h30/16h30. Samedi: 10h00/12h00.

Parole à l'opposition



Françoise TOMASETTI Adjointe : « culture et solidarités »

Cartes avantages jeunes :

C'est reparti! Montmorot s'engage de nouveau au quotidien en faveur des jeunes de moins de 30 ans, domiciliés sur la Commune. La Carte avantages jeunes « 2021-2022 » est en pré-vente à un tarif préférentiel de 3 € au lieu de 8 € en mairie jusqu'au 30 septembre. Un coupon « avantage bibliothèque » permet un abonnement gratuit à la médiathèque grâce à la Région Franche-Comté.



L'université de Clermont Ferrand entre à la Médiathèque!



Noélie CHEVAILLER, étudiante en Master 1 « parcours Livres et Médiation Numérique » a commencé un stage d'immersion depuis le 3 mai pour une durée de 3 mois. Son projet est ambitieux : évaluer et analyser les offres culturelles de la médiathèque vers les nouveaux services numériques attendus par les usagers.



Carole ZIMMERMANN Adjointe : « voirie, circulation, sécurité »

Exposition association ARTOTEC:

Dans les locaux de la médiathèque de manière permanente une exposition d'arts plastiques vous attend. Une douzaine d'œuvres sur des thèmes différents sont expo-

sées tout au long de l'année. Soyez curieux, entrée libre!

Monsieur Arnaud BROCARD, Adjoint du patrimoine, a été recruté à la médiathèque, pour épauler Isabelle DAUDÉ à compter du 1er juin.



Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Du lundi au vendredi 15h30 – 18h30 (mercredi 14h30 – 18h30). Samedi : 10h00 – 12h00.

« Plus Jamais seul à Montmorot »

12 personnes âgées isolées de la Commune bénéficient de ce service gratuit, coordonné grâce à l'appui technique de l'ADMR Jura et surtout de l'accompagnement sympathique et de qualité des 7 bénévoles catharus formés et impliqués dans le réseau MONALISA. Renseignements en Mairie pour les bénéficiaires potentiels et/ ou les envies de s'engager dans le bénévolat.

Travaux rue du Grand Sugny:

Commencés il y a 3 ans, les travaux Rue du Grand Sugny se sont achevés courant mars. Les riverains sont réellement satisfaits. La rue est devenue plus agréable.

Quelques aménagements d'embellissement sont encore à réaliser pour clore le projet.



Rue du Grand Sugny : réservée aux piétons et aux cycles

Les habitants de cette rue vont trouver une réelle tranquillité dans leur quartier, nous nous en réjouissons et les étudiants du lycée agricole pourront venir en ville à pied ou en vélo en toute sécurité.

Depuis la croix de la route royale jusqu'au giratoire, la voie est réservée aux piétons et aux cycles.

L'Avenue Maillot restera l'axe principal obligatoire pour les véhicules à moteur permettant l'accès au giratoire en direction de Louhans, Bletterans et Besançon.





Votre bulletin municipal

Cérémonie du 8 mai

Invité par Monsieur le Préfet, le Maire André BARBARIN a représenté Montmorot lors de la cérémonie organisée à Lons-le-Saunier.

Monsieur Michel JANET, président de la FNACA a déposé une gerbe au monument aux morts à Montmorot.



BANCS

La ville a réinvesti dans de nouveaux bancs avec des matériaux permettant de les laisser en place au cours de la période hivernale.



« ici le maire fait une pause en compagnie de quelques aînées »

Fleurissement c'est parti!

Les agents techniques préparent le fleurissement : Massifs et jardinières orneront les rues de la commune.





Carole BOUVIER
Adjointe « communication, fêtes et cérémonies, vie associative »

Règlementation des appareils à moteur, thermique et électrique

(Arrêté municipal 08/07/2020)

L'utilisation des appareils à moteur, thermique et électrique est autorisée :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h00 Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

La rentrée des associations se fait avec sérieux et envie

La sortie des mesures de confinement qui sont appliquées depuis 15 mois était très attendue par nos concitoyens comme par nos associations.

Si les regroupements en présentiel ont été stoppés, les responsables associatifs ont gardé le lien avec leurs adhérents.

Nicole PIEDIMONTE, présidente du Club Amitié a continué à visiter les membres du club les plus isolés, à leur téléphoner... Pour Pâques ils ont reçu un petit sachet d'œufs et friandises pour leur remonter le moral. Une activité "GATE BALL", jeu de plein-air, est organisée pour les plus valides dès les autorisations accordées.



Christophe SAVEL, président de l'Eveil Sportif de Montmorot, nous confie que « les relations, autrement que par mail, sont restées limitées. Certaines sections ont maintenu les liens: la section basket avec sa « news letter », le club cyclo avec des sorties limitées en distance et en nombre, la section Taï Chi avec une pratique de plein-air dès mars et quand le soleil se montrait...

Chacun s'est adapté au contexte et la reprise se fait avec beaucoup de sérieux et d'envie! ».







Philippe CANNARD Adjoint « finances »

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Un budget réaliste et maîtrisé

Année	Prévisionnel	Réalisé
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2014	2 772 152 €	2 217 454 €
2015	2 933 080 €	2 348 852 €
2016	2 665 156 €	2 262 402 €
2017	2 858 002 €	2 288 018 €
2018	3 169 565 €	2 231 663 €
2019	3 202 954 €	2 231 304 €
2020	2 787 625 €	1 970 290 €
2021	2 833 549 €	

Les taxes communales : 0 % de hausse depuis 2014

	2013	De 2014 à 2020	2021
Taxe habitation	11,34	11	11
Taxe foncière	16,27	16,27	40,63
Taxe foncier non bâti	29,29	28,4	28,4

	Moyenne Jura (en 2020)
	11,13
	44,66
ľ	34,64

En 2021 la taxe de 16,27 % sera additionnée à la taxe départementale 16.87 + 24.36 = 40.63 % pour Montmorot contre 44,66 % en moyenne sur le Jura

Le Conseiller aux décideurs locaux (Trésor Public) indique que "la programmation jusqu'en 2025 des travaux envisagés par l'équipe municipale aura peu d'incidence sur la dette actuelle de la commune".

BUDGET D'INVESTISSEMENT

		_
Programmation 2021 :	415 845 €	-
École maternelle	435 800 €	Restes à réaliser 2020 :
 Voirie sondes crochères 	395 400 €	dont
Éclairage public - rue Mathy	207 831 €	 Programme voirie
Pôle médical Tritura de la	115 481 €	 Bibliothèque médiathèque
Toiture isolation mairieAccueil de loisirs	49 090 € 42 000 €	Urbanisme bâtiments
Accueil de loisirs Achats terrains	31 000 €	Mobilier urbain
Église presbytère	27 000 €	 Eclairage public
Mobilier urbain	18 764 €	Accueil de Loisirs
 Médiathèque 	17 900 €	Divers
Résidence Savagna	16 500 €	
École Primaire	15 850 €	 École maternelle
Cimetière	13 800 €	
 Matériel et travaux services technique 	es 11 000 €	
 Programme annuel travaux logements 		
 Aménagement mobiliers 	8 429 €	

Budget fonctionnement prévisionnel 2021

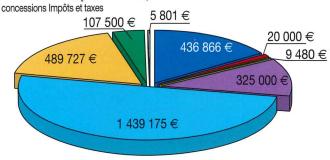
Dépenses de fonctionnement prévisionnel 2021 : 2 833 549 €

- Charges à caractère général (electricité, assurances, chauffage,
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Virement à la section d'investissement
- Dotations aux amortissements
- Autres charges (subventions, indemnités, CCAS, fonds Charges financières
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

<u>169575</u> € <u>101 260</u> € 1 600 € 856 675 € 723 756 € 902 890 € 62 788 €

Recettes de fonctionnement 2021 : 2 833 549 €

- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuation de charges
- (rbt personnel en maladie) Opérations d'ordre de transfert
- entre sections
- Produits des services (produits forestiers,
- Impôts et taxes
 - Dotations, subventions et participations
 - Autres produits et gestion courante (revenus des immeubles)
 - Produits exceptionnels





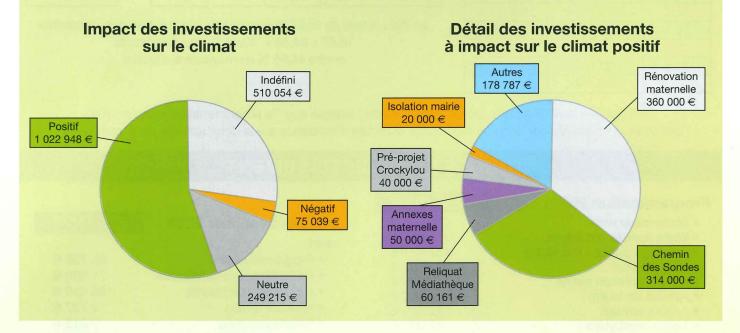
Sébastien POSTIC Adjoint « développement durable »



Transition écologique : évaluer notre politique verte

Afin de mesurer l'impact de notre action sur le climat, la commune s'inspire de l'outil proposé par l'Institut de l'économie pour le climat en collaboration avec l'Association des Maires de France.

Chaque dépense de notre budget d'investissement est classée selon son impact sur le climat. Appliquant cette méthode pour la première fois sur le budget 2021 nous vous rendrons compte de cette évaluation chaque année. Une excellente façon pour tous les catharus de vérifier que les discours de l'équipe municipale sont en accord avec ses actes!



Relevés du radar pédagogique du 1er janvier au 16 mai 2021

Date de la mesure	Position	Sens	Véhicules/j	Nb Véhicules maxi/h	Vitesse autorisée (km/h)	Vitesse moyenne (km/h)	Vitesse maxi (km/h)	% véhicules respectant la limitation
du 4/01 au 31/01	19 Rue Mathy	Maillot-Billon	823	160	30	41	84	7,48
		Billon-Maillot	677	135	30	39	80	9,41
du 4/01	155 Av.	RD470-Champ Dessus	620	187	50	40,18	112	84,59
au 31/01	Edgar Faure	Champ Dessus-RD470	551	126	50	40,16	127	79,07
du 01/02	Montée	St Didier-Passaquay	167	22	90	41	67	100
au 07/03	Combe-Erlin	Passaquay-St Didier	232	70	90	41	65	100
du 02/02 au 07/03	6 Rue Billon	Briand-Mathy	330	80	50	25,74	59	99,98
		Mathy-Briand	380	32	50	25,07	61	99,88
du 8/03 au 11/04	Av. Maillot	Rocher-Maillot	3 220	420	50	50	139	54,83
	(face Griffon)	Maillot-Rocher	3 545	410	50	56	160	21,45
du 8/03	40 Av. de Montciel	Montmorot-Messia	672	97	30	42,84	89	12,92
au 11/04		Messia-Montmorot	355	168	30	39,61	90	15,64
du 12/04 au 16/05	Av. Pasteur (ancienne station essence)	Messia-Montmorot	4 539	85	50	53	139	37,37